

République Française

\*\*\*

Alpes de Haute Provence

\*\*\*

Commune de BANON

Séance du mardi 02 juillet 2019

Date de la convocation :  
24/06/2019

*L'an deux mille dix-neuf et le deux juillet l'assemblée régulièrement  
convoquée,*

Membres en exercice :  
15

*s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

Présents :  
9

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian  
BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie  
GIOVANNONI, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :  
12

Secrétaire de séance:  
Michèle MOUTTE

**Excusés :**

**Représentés :**

Monsieur Paul LOMBARD par Monsieur Joanny BOUNOUS  
Monsieur Cyrille PRACHE par Madame Marie-Claude CLAEYS  
Monsieur Daniel DELORY par Madame Michèle MOUTTE

**Absents :**

Louis BREMOND, Sandra CAMPIONE, Cathie MAZZOLINI

DE 2019 046

**Objet: Convention de mise à disposition de locaux - association "Nos Routes Solidaires"**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démarche lancée en collaboration avec le Département pour la mise en place d'une permanence destinée à accueillir des personnes non véhiculées pour la préparation à l'examen du code de la route.

Il est alors demandé à la commune de Banon de mettre à disposition une salle pouvant accueillir les permanences proposées. Une convention de mise à disposition de locaux au profit de l'association "Nos Routes Solidaires" est donc proposée au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de la convention au profit de l'association Nos Routes Solidaires.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cet accord.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

